RENCONTRE DU RESEAU DES ANIMATEURS AGRI- PHYTO-CAPTAGES COMPTE RENDU





Contexte et Objectifs

L'ARRA a formalisé la mise en place d'un réseau professionnel dédié aux questions de qualité de l'eau en lien avec le monde agricole depuis 2012. Le réseau se regroupe une fois par an avec l'objectif de la mutualisation des expériences et l'ouverture d'un espace de discussion qui permet d'aborder des sujets que les personnes présentes ont besoin et envie de traiter. En 2017, il a été décidé d'associer les animateurs de captages prioritaires à ces rencontres.

Ordre du jour de la réunion du 3 octobre 2017

- ✓ Associer les coopératives agricoles
- Captages d'eau potable : accompagner les transitions dans les territoires
- Projet tip top: transferts diffus agricoles et infrastructures paysagères modélisation participative et optimisation agroécologique
- ✓ Visite du GAEC des Terres Froides à Biol



Associer les coopératives agricoles

Les coopératives occupent une place importante pour la plupart des exploitants agricoles : conseils, accompagnement, fourniture de fertilisants et produits de traitement... Il est important de les associer aux actions d'amélioration de la qualité de l'eau mises en place sur les territoires. Les échanges entre gestionnaires et techniciens de coopératives agricoles pourraient être renforcés par une meilleure connaissance mutuelle des métiers et des actions menées. Dans cette optique, un temps d'échange avec Maud BOUCHET, responsable du pôle agro-écologie de Coop de France a été proposé aux animateurs.

Après une présentation des coopératives agricoles et de coop de France (voir support de présentation), Maud a fait part des actions de Coop de France en faveur de la préservation de la ressource en eau.

L'Agence de l'Eau RMC et les fédérations de coopératives du bassin RMC ont conclu un accord cadre pour la période 2013-2018 visant à amplifier et organiser l'implication des coopératives dans la gestion de l'eau dans l'objectif de développer et valoriser des pratiques agricoles compatibles avec la protection de la ressource en eau avec le maintien du revenu agricole à court et moyen termes. Cet accord se décline en 3 objectifs opérationnels :

- ✓ Sensibiliser et former les coopératives
- ✓ Mobiliser les coopératives pour favoriser leur participation à la dynamique de préservation de la qualité de l'eau
- ✓ Accompagner les coopératives dans le développement d'une approche globale et durable, des pratiques et des exploitations.

Les animateurs agri-phyto et captages ont le sentiment que malgré ce qui est présenté, les liens avec les membres des coopératives restent très faibles, que les messages diffusés par les coopératives sont parfois contradictoires avec leurs propres messages et que les actions engagées par les coop n'ont pas de répercussions positives sur le terrain.

De leur côté, les coopératives ont le sentiment que la dynamique est engagée et que des initiatives sont prises en faveur de la préservation des milieux. Il y a une réelle volonté de leur part de resserrer les liens avec les autres acteurs locaux gestionnaires de milieux aquatiques. Toutefois, les coopératives ont des moyens humains très limités et les dispositifs administratifs leur permettant de dégager des fonds pour intervenir sont perçus comme très complexes. Les coopératives travaillent également beaucoup avec les chambres d'agriculture mais les animateurs agri-phyto et captages regrettent de ne pas être suffisamment associés.

Au travers des échanges, plusieurs pistes de travail ont été évoquées pour tenter de resserrer les liens entre les coopératives et les animateurs agri-phyto-captages:

- ✓ Fournir des éléments de connaissance aux animateurs agri-phyto-captages (liens entre les coopératives et les marques, exemples de démarches concrètes portées par les coop...) et inversement (connaissance des animateurs et des programmes d'action mis en œuvre sur le territoire des coop)
- ✓ Inciter les techniciens à répondre à des appels à projet
- ✓ Déverrouiller les situations de blocage
- ✓ Organisation d'une journée/colloque avec des techniciens des coop et des syndicats sur la thématique enjeu protection de l'eau, table ronde sur les différents enjeux de chacun...
- ✓ Faciliter l'intervention de l'animateur au Conseil d'administration de la coopérative ou auprès des équipes

Maud Bouchet propose, dans la mesure du possible étant donné qu'elle est seule sur son poste, de lancer certaines de ces pistes de travail. Cela pourrait être fait au niveau régional ou sur quelques territoires pilotes en fonction des demandes des animateurs.

Captages d'eau potable : accompagner les transitions dans les territoires agricoles

Des chercheurs de Montpellier Sup Agro travaillent sur la protection des aires de captages autour du thème : « Construire et évaluer des mesures incitatives innovantes pour le changement de pratiques des agriculteurs ». Philippe LE COENT est venu présenter les premiers résultats de cette étude et proposer des partenariats en lien avec l'amélioration de la qualité de l'eau. Ses recherches sont réalisées en collaboration avec Laure KUHFUSS, Raphaëlle PREGET, Sophie THOYER, Julie SUBERVIE et Sylvain CHABE-FERRET. Pour plus d'informations, se référer au PowerPoint en ligne sur le drive.

Ces travaux de recherche ont été menés face au constat de la relative inefficacité des incitations classiques de type MAEC. La lourdeur administrative et l'absence parfois de résultats a conduit à décourager certains agriculteurs.

Face aux incitations économiques traditionnelles, les nudges et les contrats innovants se sont développés.

Les contrats innovants :

L'objectif des contrats innovants est de s'appuyer et/ou de tenir compte du rôle des motivations intrinsèques et sociales pour formuler les MAE ou des paiements pour services environnementaux.

Parmi ces contrats innovants, on trouve les contrats avec bonus conditionnel à engagement collectif. Le principe est d'introduire un paiement conditionnel à l'atteinte d'un seuil de participation collective minimale à la mesure. L'objectif est de modifier les croyances des agriculteurs sur le comportement des autres, d'activer ainsi la norme sociale et de favoriser une dynamique collective de changement. Les résultats de ce type de contrat sont bons et pourraient être utilisés dans les politiques publiques pour augmenter leur efficacité et leur efficience.

On peut également jouer sur la formulation des contrats. La manière dont les contrats sont formulés peut avoir un impact sur l'acceptabilité des agriculteurs. Ainsi une enquête menée dans le Gard a montré que les agriculteurs préfèrent, toute chose égale par ailleurs, des contrats dont l'objectif est la préservation de la biodiversité plutôt que la compensation de dommages écologiques liés à la construction d'une infrastructure.

Les nudges de comparaison sociale

Les nudges sont des leviers non monétaires pour inciter les personnes à prendre les décisions souhaitables pour la société.

Les nudges s'appuient sur différents types de levier psychologiques qui influencent le comportement des individus. Les nudges qui s'appuient sur les normes sociales ont notamment été présentés. Le principe est que la plupart des individus a tendance à vouloir se conformer à ce que fait la majorité des membres de leur « communauté/groupe de référence » ou à leur opinion. Des expériences incluant des nudges ont été probantes concernant la consommation d'eau et d'électricité par les ménages.

L'intervenant a présenté des résultats plus récents de l'utilisation de ces nudges pour le maintien de pratique en fin de MAE, l'adoption de pratiques de lutte biologiques ou encore pour le raisonnement de l'irrigation.

Certains animateurs agri-phtyo-captages, sans le savoir, ont déjà mis en place des nudges, notamment Fred Marteil à travers le diagnostic IDEA.

Les projets en cours avec recherche de partenariat

Le projet ANR PENSEE

Son objectif est d'évaluer l'impact des nudges sur l'adoption de pratiques agro-environnementales. Il s'appuie sur les méthodes d'évaluation aléatoires qui permettent de mettre en évidence les résultats d'une action ou d'un instrument de politique publique de façon sûre.

Les chercheurs travaillent avec deux groupes aléatoirement sélectionnés, représentatif d'une population, statistiquement équivalents et qui ne diffèrent pas systématiquement avant la mise en place du nudge.

Cela a pour conséquence que toute différence apparaissant par la suite peut être attribuée au nudge et cette différence entre les deux groupes est l'impact du nudge.

Pour ce projet, il est recherché des personnes motivées pour tester des nudges/incitations innovantes et disposant de données pour monter l'expérience et mesurer les résultats.

Pour conclure, il existe des formes d'incitations innovantes et des évaluations quantitatives de l'impact de ces incitations, appliquées à large échelle dans d'autres pays.

Les nudges peuvent être une source d'inspiration pour faire évoluer le travail d'animation et toucher d'autres agriculteurs.

Les contrats innovants sont également potentiellement intéressants pour les collectivités locales et les agences de l'eau pour des formes alternatives d'incitation.

Projet tip top: transferts diffus agricoles et infrastructures paysagères – modélisation participative et optimisation agroécologique

Laboratoires

- ISARA-Lyon Unité AGE : Agroécologie et Environnement
- CNRS Université Rouen, UMR IDEES:
- Université Grenoble Alpes, UMR PACTE
- INRA Université Savoie Mont Blanc, UMR CARRTEL
- Partenaires
- CEN Rhône-Alpes, Conservatoire d'espaces naturels
- CCLA, Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette
- CCMP, Communauté de communes de Miribel Plateau
- PNRV, Parc naturel régional du Vercors

Dominique TREVISAN (INRA Thonon les bains) et Pascal FAVEROT (CEN Rhône Alpes) sont venus présenter le projet TIP-TOP (Transferts diffus agricoles et Infrastructures **Paysagères** parTicipative modélisation et OPtimisation agroécologique) aux animateurs agri-phytocaptages et recueillir leurs besoins et apports potentiels au projet.

Les éléments du paysage, que ce soient des haies, des bandes enherbées, des secteurs de zones humides... jouent un rôle dans le transfert, la rétention, le ralentissement des flux d'eau chargés de minéraux en excès, de sédiments fins ou encore de bactéries issues d'élevages en amont.

Evaluer l'efficacité de ces éléments paysagers nécessite donc de comprendre les paysages, comment ils se structurent, mais aussi de prévoir les cheminements de l'eau ainsi que les effets des différentes infrastructures le long de ces cheminements.

Le projet TIP-TOP a deux objectifs :

- évaluer les liens entre contextes territoriaux et fabrique du paysage;
- apprécier le rôle du paysage sur l'organisation des circuits d'eau, leurs conséquences sur le devenir des matières qu'elle transporte et les fonctionnalités qui en découlent.

Ce projet s'engage à la fois auprès des acteurs de terrain dans des groupes de savoirs pour comprendre les règles d'organisation des paysages et en laboratoire afin de modéliser les flux d'eau et, à terme, l'impact du paysage. Sur 2019, des écoles chercheurs/acteurs permettront de simuler ces impacts en fonction de changements opérés sur le paysage. Les animateurs agri-phyto-captages seront invités.

Lien vers la présentation du projet : https://www.youtube.com/watch?v=4KJEf74dbnU

Lien vers le site web du projet : http://tiptop.cen-rhonealpes.fr/

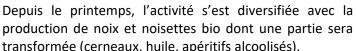
Visite du GAEC des Terres Froides à Biol

Le GAEC des Terres Froides est une exploitation d'élevage située dans une aire d'alimentation de captage et qui ouvrira prochainement une brasserie. Cette ferme est impliquée dans les actions de protection du captage : MAEC herbicides, réseau DEPHY, conversion de surfaces en Bio. Les animateurs agri-phyto-captage ont pu visiter l'exploitation et échanger avec l'agriculteur, notamment des avantages et contraintes d'être situé en zone de captages.



Aurélien Clavel gère l'exploitation familiale avec son frère Steven et son père Serge. Cette exploitation est située dans une région de basses montagnes appelées « Les Terres froides ». Il s'agit d'une exploitation laitière en IGP Saint Marcellin avec du lait collecté par la Laiterie de l'Etoile du Vercors.

L'exploitation possède une centaine d'hectares cultivés principalement pour l'alimentation des vaches, avec une partie d'herbe de semence vendue à une entreprise privée.



transformée (cerneaux, huile, apéritifs alcoolisés).



L'exploitation a également enrichi ses activités avec la production de miel et de bière à la ferme à partir de leur production d'orge bio.





AUGIER Frédéric	SMAGGA	69530 Brignais
BERNERT Hélène	SM du Bonson	42330 Saint Galmier
BIGUE Julien	ARRA ²	38000 Grenoble
BOISSIEUX Yannick	SRTC	01400 Châtillon sur Chalaronne
BOUCHET Laurent	Envilys	34750 Villeneuve les Maguelone
BOUCHET Maud	Coop de France	69364 Lyon
CINIER David	SMABB	38110 La Tour du Pin
DELAY Patricia	Agence de l'Eau RMC	69363 Lyon
FAVEROT Pascal	CEN RA	69390 Vourles
FONTAINE Jean-Mathieu	SIGEARPE	38552 Saint Maurice l'Exil
GRANGER Sylvain	SIAH BLV / CLE	38270 Beaurepaire
GRIMBERT Héloïse	Syndicat Reyssouze	01340 Jayat
GUILLET Pénélope	Thonon Agglomération	74200 Margencel
MARTEIL Fred	SYMILAV	42600 Savigneux
LAVEAU Mathieu	CAPI	38080 Isle d'Abeau
LE COENT Philippe	Montpellier SupAgro	34600 Montpellier
LE BECHEC Gaela	SBVA	01150 Blyes
OLAGNOL David	SIGAL	15500 Massiac
OLLIER Floriane	Valence Romans Agglo	26100 Romans-sur-Isère
OMNES Olivann	Valence Romans Agglo	26100 Romans-sur-Isère
PANDELAKIS Thibaud	SMVV	01660 Mezeriat
PATISSIER Alice	SMRB	69220 Lancie
PISON Pauline	Arche Agglo	26260 St Donnat sur l'Herbasse
POMAREL Aurélien	SIEPVG	26120 Anneyron
REGRAGUI Karen	EPTB Saône Doubs	69823 Belleville
RENOUARD Chloé	ARRA ²	38000 Grenoble
TISSOT Marjorie	SM du Bonson	42330 Saint Galmier
TREVISAN Dominique	INRA	74200 Thonon Les Bains
UTARD Sébastien	SYRIBT	69000 L'Arbresle
VALADE Laure	Agence de l'Eau RMC	69363 Lyon

En partenariat avec



